

Service Civique : Fiche Guide 2026-2027

Mission : 8 mois

Socle commun : Accompagner le projet du club, plus spécifiquement sur les aspects liés à la citoyenneté, l'environnement, l'inclusion, la santé et la vie associative.

Participer au développement du Programme Educatif Fédéral dans les clubs de football mayennais préconisant la mise en place d'actions sur les thématiques de la santé, de l'engagement citoyen, de l'environnement, du fair-play, de l'arbitrage, de la culture foot et du développement de pratiques diversifiées : Foot en marchant, Foot Loisir, Fit foot, Foot Golf...et de favoriser la pratique des publics plus éloignés.
Participer à la communication du club.

Le volontaire pourra participer, en soutien de bénévoles et/ou salariés responsable du public, à l'accompagnement pédagogique des actions de terrain auprès des publics suivants :

- Publics jeunes : 6 à 13 ans maximum
- Développement des pratiques : public féminin, sport adapté, handisport, population en QPV, ZRR, migrants, personnes âgées...



Une partie thématique parmi les propositions suivantes :

- 1) Sport et Citoyenneté – Promouvoir les valeurs du sport, favoriser le vivre ensemble, lutter contre les violences et les incivilités
- 2) Sport et Vie associative – Favoriser la participation et l'engagement au sein de l'association, et la création de lien social sur le territoire
- 3) Sport et Environnement – Développer l'éco-citoyenneté dans le sport
- 4) Sport et Santé – Promouvoir le bien-être et la santé à travers l'activité physique et sportive
- 5) Sport et Inclusion – Favoriser l'inclusion et la mixité par la pratique sportive

Possibilité d'accueillir un seul volontaire par mission thématique.

Pour les volontaires :

Formation Civique et Citoyenne : 2 jours.

Formation PSC : 1 journée.

AF Ethique et Intégrité

CFI (Formation éducateur)

Pour les tuteurs (non formés) :

Formation des organismes d'accueil : samedi 17 octobre 2026 au District.

Un tuteur peut accompagner plusieurs volontaires.

Il est rappelé que :

- par leur statut de volontaire, les jeunes en service civique ont l'interdiction d'encadrer des séances de pratique sportive, d'entraîner, de coacher des catégories ou de préparer des séances nécessitant des compétences techniques ;
- ils ne peuvent pas être référent d'une catégorie de jeunes et n'ont pas à figurer dans l'organigramme sportif ;
- ils ne peuvent pas non plus être dédiés à des tâches logistiques qui occuperaient une place prépondérante dans leur temps de mission (nettoyage, rangement de matériels, lavage de maillots, organisation des plannings de compétitions ou de tournois, ...), l'intérêt général et l'utilité sociale de ces tâches n'étant pas manifestes ;
- les jeunes volontaires ne peuvent pas être joueurs dans leur structure d'accueil autrement qu'au plan amateur ;
- le recrutement des volontaires ne peut être fondé sur leurs diplômes et qualifications sportives, s'ils sont diplômés et qualifiés, il ne peut être fait appel à ces qualifications sur leur temps de mission ;
- la mission de service civique réalisée ne peut pas servir à valider tout ou partie d'un cursus de formation qualifiante a priori et remplacer une période de stage ou de mise en situation professionnelle ;
- les jeunes volontaires poursuivant des études ou ayant un emploi en plus de leur mission de service civique ne peuvent cumuler plus de 48h d'activité hebdomadaire pour des majeurs et 35h pour des mineurs et le service civique doit être leur activité principale.

Détail des missions :

Fiche mission n°1 : Sport et Citoyenneté – Promouvoir les valeurs du sport, favoriser le vivre ensemble, lutter contre les violences et les incivilités

La mission du volontaire sera complémentaire aux actions des salariés et bénévoles de la structure. Le volontaire pourra réaliser des missions afin de promouvoir les valeurs citoyennes (respect, solidarité, égalité...) à travers le sport et prévenir des comportements violents et discriminatoires. Il pourra participer à la réalisation d'actions visant à :

- Promouvoir et diffuser les valeurs du sport auprès des publics ;
- Favoriser la lutte contre les violences (sexistes et sexuelles, discriminations, physiques, verbales...) et les incivilités auprès des adhérents, pratiquants, accompagnateurs et publics, par la mise en place de temps d'animations, d'échanges et d'informations ;
- Participer à la création d'outils de communication, de prévention, ainsi que de supports pédagogiques interactifs et adaptés à tout public sur le thème de la lutte contre les violences dans le sport et les règles d'usage.

Fiche mission n°2 : Sport et Vie associative – Favoriser la participation et l'engagement au sein de l'association, et la création de lien social sur le territoire

La mission du volontaire sera complémentaire aux actions des salariés et bénévoles de la structure. Cette mission a pour objectif d'encourager, favoriser et accompagner l'engagement au sein de l'association (bénévole, coach, arbitre, juge, parents référents, dirigeant...). Elle sera également orientée sur la mise en relation entre les associations (sportives ou non) du territoire pour réaliser des actions communes.

Le volontaire pourra :

- Participer à l'organisation d'événements et d'animations : Halloween du club, tournoi intergénérationnel, Journée « on échange nos pratiques » (échange entre deux sections), sessions de clean walk avec les licenciés et accompagnateurs...
- Favoriser les actions visant à impliquer les pratiquants dans la vie de la structure : proposition de temps de découverte de l'arbitrage, d'accompagnement des plus jeunes, parrainage entre licenciés, moments de convivialité...
- Favoriser les actions de communication interne et externe : affiches, réseaux, album vignettes...

- Organiser des actions de solidarité au sein de la structure et/ou en lien avec d'autres structures et collectivités.
- Favoriser les liens et les propositions d'animation avec les établissements scolaires.

Fiche mission n°3 : Sport et Environnement – Développer l'éco-citoyenneté dans le sport

La mission du volontaire sera complémentaire aux actions des salariés et bénévoles de la structure. La mission a pour objectif de contribuer à sensibiliser aux enjeux environnementaux et de pouvoir développer des actions concrètes pour agir en faveur de la sobriété énergétique, la réduction des déchets, l'utilisation de produits respectueux de l'environnement, les mobilités douces... au bénéfice de tous :

- Diffuser et proposer des bonnes pratiques en matière de réduction de déchets, de sobriété énergétique, de mobilités douces, de consommation locale au sein de l'association...
- Adapter des supports de communication aux différentes cibles de l'association (dirigeants, bénévoles, salariés, pratiquants, familles...)
- Accompagner les dirigeants associatifs vers l'obtention d'écolabels pour l'organisation de manifestations sportives
- Aider à concevoir des événements favorisant le lien entre l'environnement et le sport (formations, sessions de clean walk, boutique de recyclage de vêtements, événements sportifs, colloques...)
- Mettre en avant les actions exemplaires de la structure (sur les réseaux sociaux, dans la presse)
- Relayer les mesures du plan de sobriété du sport conçu par le ministère des sports.

Fiche mission n°4 : Sport et Santé – Promouvoir le bien-être et la santé à travers l'activité physique et sportive

La mission du volontaire sera complémentaire aux actions des salariés et bénévoles de la structure. Cette mission vise à aborder le sport comme un vecteur de santé et de bien-être. Le volontaire pourra réaliser des missions autour de :

- Sensibiliser, à travers des actions de prévention, les pratiquants, familles, bénévoles... aux enjeux liés à santé : santé mentale, alimentation, numérique, addictions, sédentarité...

- Accompagner le développement des pratiques pour toutes et tous
- Identifier les publics du territoire éloignés de la pratique physique

Fiche mission n°5 : Sport et Inclusion – Favoriser l'inclusion et la mixité par la pratique sportive

La mission du volontaire sera complémentaire aux actions des salariés et bénévoles de la structure. Cette mission a pour objectif d'élargir l'accès à la structure à toutes les populations, quels que soient leurs origines, leurs genres, leurs âges et leurs conditions sociales ou physiques :

- Identifier les profils et les catégories d'âge les moins représentés au sein de la structure et observer l'environnement de celle-ci
- Sensibiliser la population environnante (quartier, parents d'adhérents, établissements scolaires, etc.) aux valeurs et aux bienfaits du sport
- Développer l'approche du public féminin et sensibiliser à la mixité des pratiques
- Favoriser l'inclusion en organisant un ou plusieurs événements ouverts aux personnes en situation de handicap physique ou mental
- Permettre l'accès aux personnes défavorisées ou éloignées de la pratique, à travers des événements "ouverts à tous"